

Observations de M. Patrice Reynaud.

Un crématorium à Digne les bains !

Quelle bonne idée ! Oui, car c'est devenu un service indispensable de nos sociétés modernes.

Sans compter les économies de kilomètres parcourus pour se rendre à Manosque.

MAIS encore eut-il fallu que le lieu d'implantation soit pensé en rapport avec la vie des habitants de la commune.

Plusieurs points sont négatifs dans l'implantation de ce crématorium :

1) - cette implantation de la facilité ne tient pas compte de l'aspect psychologique des familles des défunts et de celles des habitants voisins.

- Pour les familles des défunts tout d'abord, il faut envisager un lieu serein et retiré. Alors qu'ici, malgré les aménagements, nous restons dans un quartier résidentiel et le cimetière voisin engendre une fréquentation de faible intensité. Un lieu plus retiré, en bordure d'agglomération aurait été plus convenable. Par exemple, à proximité de la cathédrale du Bourg et de son cimetière existe une vaste zone avec des bâtiments vétustes et une zone forestière, mais sur la commune plusieurs dizaines de vallons retirés existent aussi.
- Pour les familles habitants à proximité, les dégagements de fumées chargées de polluants divers, constituent une nuisance majeure. L'étude ne tient pas compte des substances chimiques diverses provenant des traitements médicaux anticancéreux ou dentaires émis lors de la crémation. Les rejets sont balayés d'un revers de main, tel ces « les rejets du projet sont inférieurs aux valeurs de référence ». Outre le fait qu'il n'est pas prévu de mesurer ces rejets, je n'ai pas trouvé de spécification sur le système de filtres.

2) - la suppression d'un équipement sportif historique, proche du centre ville, qui faute d'entretien est délaissé. Alors qu'une école à proximité devrait en bénéficier, alors que des équipes dignoises doivent aller s'entraîner chez des communes voisines ;

3) - les accès, aussi bien pour les travaux que pour l'exploitation ne sont pas pris en considération pour leur impact réel. Comment concevoir la liaison avec la RN85 de convois de plusieurs (dizaines de ?) voitures . Le chemin des hautes Sieyes n'est pas calibré non plus pour une telle circulation. Actuellement le fonctionnement de la maison funéraire en est une bonne prémisse, mais cela n'est pas évoqué dans l'étude. Il est question au niveau régional de remettre en service la voies SNCF, cela n'est pas évoqué non plus dans l'étude.

4) - enfin le problème de la dépréciation foncière se pose pour les habitants voisins. Pour le pétitionnaire cette interrogation n'existe pas, la municipalité aurait pu y penser avant de lancer un tel aménagement.

5) - concernant l'étude du milieu naturel on croirait lire une parodie comique sur les études d'impact. Pourquoi noyer le poisson en évoquant des sites naturels distants de plusieurs kilomètres, le Cousson, ou dizaines de kilomètres telle la vallée de l'Asse. Alors que l'environnement du quartier St Véran n'est pas étudié.

Patrice Reynaud le 11 Mars 2025.

12 Rue de Champtorien

04000 DIGNE LES BAINS